

# Service public territorial



## LA SANTÉ, LES COLLECTIVITÉS EN PRENNENT SOIN

PAGE 8

## CARTES DE VISITE

ELLES ET ILS TÉMOIGNENT DANS CE NUMÉRO



GARDEZ LEUR CONTACT  
ET RESTEZ EN RELATION



**NICOLAS BEAREZ** (P8)

Responsable de la mission Résilience-Transitions-Climat au Cerema,  
nicolas.bearez@cerema.fr



**JOHN BILLARD** (P10)

Maire du Favril  
jbillard.lefavril@gmail.com



**VALÉRIE LOUANNOUGHI** (P11)

Directrice du CCAS de Petite Forêt  
vben-ccas@mairie-petiteforet.fr



**ANDRÉ ACCARY** (P12)

Président du Conseil départemental  
de Saône-et-Loire  
saoneetloire71.fr



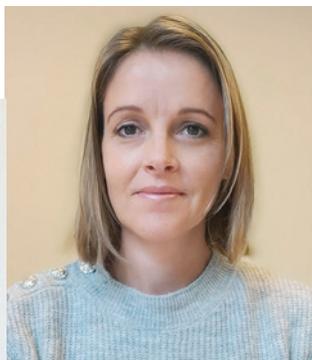
**ISABELLE RUSSO** (P13)

Chargée de mission du bus  
santé femmes, Secteur Yvelines



**THIERRY FEUILLET** (P17)

Maître de conférences Université  
Paris 8 Seine-Saint-Denis  
thierry.feuillet@univ-paris8.fr



**DELPHINE DESPINOY** (P18)

Diététicienne Pôle Prévention  
Santé à Nanterre  
delphine.despinoy@mairie-nanterre.fr



**ESTELLE VIGNAL** (P19)

Coordinatrice Atelier santé ville Apt



**ISABELLE RUSSO** (P13)

Chargée de mission du bus  
santé femmes, Secteur Yvelines



**CÉDRIC GUITTARD** (P24)

Conseiller en organisation  
Clermont Auvergne Métropole  
cguittard@clermontmetropole.eu



**SYLVIE CHOKROUN** (P25)

Designer et cheffe de projet  
innovation, CNFPT  
sylvie.chokroun@cnfpt.fr



**CATHERINE BLAIRON** (P30)

Formatrice  
catherine.blairon@gmail.com

5

## IDÉES

**OUVERTURE** P.5

**NOTRE INVITÉ** P.6

Nicolas Bearez, « Il faut que le concept de résilience territoriale soit opérationnel »

**LE GRAND FORMAT** P.8

## LA SANTÉ, LES COLLECTIVITÉS EN PRENNENT SOIN



15

## TENDANCES

**OUVERTURE** P.15

Actualité législative, juridique et territoriale

**ÇA FAIT DÉBAT** P.16

Lutte contre l'obésité. Comment agir ?

**ON ANTICIPE** P.20

Stations de ski : des mutations tout schuss

23

## ACTIONS

**OUVERTURE** P.23

Guide : Le maire employeur

**SUR LE TERRAIN** P.24

Innovation publique : l'échange et le partage font la force

**PANORAMA** P.26

Lutte contre la pauvreté : une offre de services complète

**ELLE TÉMOIGNE** P.30

Le Mooc connectiviste

### Service public territorial

N° 43 – Avril 2021

Bimestriel publié  
par le CNFPT

Service public territorial  
80, rue de Reuilly  
75012 Paris

Directeur de la  
publication :  
François Deluga

Co-directeurs  
de la publication :  
Laurent Trijoulet,  
Alexandra Weinstein

Rédacteur en chef  
délégué :  
Xavier Gloubokii

Rédactrice en chef :  
Natacha Pijselman

Rédaction :  
Hugues Boulet,  
Yann Cabaret,  
Virginie Fauvel,  
Valérie Lachenaud,  
David Rey

Crédits photo :  
Sipa Press : C.Michel / J.  
Faure, Getty.

Illustration :  
Stereographic

Mise en page :  
studio graphique  
du CNFPT

Abonnements :  
01 55 27 41 36,  
corinne.coitou@cnfpt.fr

Impression :  
Léonce Deprez  
Imprimerie

ISSN 2118-0083

Tirage :  
25 000 exemplaires.

# Open-data

« La masse de données pose des questions éthiques et il faut encore réfléchir à la façon de la mettre au service du citoyen. », Louise Vialard, vice-présidente d'Open-Data France.

[lagazettedescommunes.com](http://lagazettedescommunes.com)



# EMPLOI

Découvrez les tendances de l'emploi dans la 6<sup>e</sup> édition du Baromètre #HoRHizons réalisé par le CNFPT et ses partenaires : l'ADF, l'AMF, la FNCDG et Régions de France.

[linkedin.com/cnfpt](https://linkedin.com/cnfpt)

# ALIMENTATION

La Fédération nationale de l'agriculture biologique appelle à un soutien de la restauration collective et à la formation u personnel pour améliorer l'expérience gustative des élèves.

 [@fnab\\_bio](https://twitter.com/fnab_bio)

# Influence

Découvrez le palmarès des collectivités les plus influentes sur Instagram selon l'Observatoire social média des collectivités.

[@ObservatoireRS](https://twitter.com/ObservatoireRS)

# PARITÉ

Lors d'une table ronde, organisée par la délégation aux droits des femmes du Sénat le 4 mars, plusieurs associations d'élus et élus se sont montrées favorables à l'évolution des scrutins communaux et intercommunaux, pour favoriser la parité dans les collectivités rurales.

 [courrierdesmaires.fr](https://www.courrierdesmaires.fr)

# Séparatisme

« Les collectivités locales sont des acteurs de la lutte contre le séparatisme » selon Laurent Nuñez, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

[youtube.com/SGCIPDR](https://youtube.com/SGCIPDR)

# IDÉES

Les collectivités prennent  
soin de la santé



**ÉDITO**

**FRANÇOIS DELUGA**

Président du CNFPT, Maire du Teich

 @Francoisdeluga

## « Le CNFPT, au service du service public local »

Nous arrivons au terme de cette mandature, l'occasion pour moi de faire un rapide bilan de ces six dernières années, avant le renouvellement de notre Conseil d'administration prévu fin mai.

Durant cette période, et malgré la baisse de 10 % de ses ressources, le CNFPT s'est investi, en tant qu'établissement formateur et employeur, sur de nombreuses évolutions sociétales notables comme l'égalité femme-homme, le développement durable, l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, ou encore une politique patrimoniale renouvelée. Nous avons également renouvelé notre modèle pédagogique avec une pédagogie enrichie, introduisant le numérique comme outil aux services de l'efficacité de la formation. Pour autant, nos formations sont et doivent rester majoritairement en présentiel.

Le fonctionnement interne de l'établissement a accompagné cette mutation. La mise en œuvre de la réorganisation des services, en application des nouveaux périmètres régionaux voulu par le législateur avec la loi du 6 août 2019, achève ce mouvement.

La place du CNFPT est en conséquence plus fortement reconnue comme étant le service public du service public local. Capable d'accompagner les agents et les collectivités territoriales confrontés à des réformes, le CNFPT les aide également à faire face aux évolutions sociétales et environnementales, ou encore actuellement, à la crise sanitaire.

# « IL FAUT QUE LE CONCEPT DE RÉSILIENCE TERRITORIALE SOIT OPÉRATIONNEL »



## NICOLAS BEAUREZ

Responsable de la mission  
Résilience-Transitions-  
Climat au Cerema

Ingénieur des Ponts,  
des Eaux et Forêts,  
Nicolas Beaurez a une  
importante expérience  
professionnelle dans  
le domaine de  
l'aménagement durable  
des territoires. Il pilote,  
au sein du domaine  
« Ingénierie intégrée des  
territoires » du Cerema,  
le programme  
« Résilience-Transitions-  
Climat » et anime le  
réseau interne dédié  
(environ 150 agents  
répartis sur une  
trentaine de sites).

Depuis le début de l'année, le Cerema<sup>(1)</sup> s'est doté d'une mission « Résilience, Transitions, Climat » qui a vocation à coordonner certaines expertises que le centre met à disposition des collectivités sur ces sujets. Objectif pour l'équipe de Nicolas Beaurez : aider les territoires à construire une vision stratégique, globale et multi-acteurs pour ne plus seulement subir les crises mais les anticiper et les éviter.

### Qu'est-ce que la résilience territoriale et son intérêt ?

**N.B. :** Elle pourrait être définie comme la capacité d'un territoire à anticiper des perturbations, à en minimiser les effets et à évoluer vers un nouvel état plus soutenable. Dans une approche de résilience territoriale, il s'agit, à partir de la connaissance des vulnérabilités, d'anticiper les problèmes pour agir très concrètement, ce qui nécessite par ailleurs une bonne dose de lucidité et de courage. Cela peut conduire à abandonner certains modes de vie incompatibles avec le climat, la préservation de la biodiversité ou des ressources non renouvelables.

C'est aussi et surtout ce qui rendra les efforts d'adaptation et de résilience vraiment efficaces.

### Quel est l'objectif de cette nouvelle mission du Cerema ?

**N.B. :** En réalité, les territoires expérimentent tous les jours le concept de résilience territoriale sans forcément l'appeler comme cela. Notre but est de mieux expliciter ce concept et de le rendre opérationnel pour les collectivités territoriales en bâtissant des stratégies et des plans d'actions concrets pour des territoires plus résilients, plus durables.

### Les collectivités sont-elles réceptives à cette approche de résilience territoriale ?

**N.B. :** Elles comprennent majoritairement que l'inaction n'est plus une option et que l'adaptation est impérative. Elles ne sont, en revanche, pas encore toutes mûres pour abandonner un projet, simplement parce qu'il est, par exemple, inadapté au climat de demain. Par ailleurs, faute de vision intégrée, beaucoup agissent sans faire le lien entre les actions et les services. Or, notre méthodologie



« Dans une approche de résilience territoriale, il s'agit, à partir de la connaissance des vulnérabilités, d'anticiper les problèmes pour agir très concrètement. »

Nicolas Bearez



En 2020, le CNFPT a renouvelé sa convention avec le Cerema. Depuis son entrée en vigueur en 2016, cette convention a permis de mettre en place plusieurs événements ainsi que de nombreuses ressources dans les domaines du déplacement, de l'urbanisme, de l'eau, de l'énergie, du bâtiment, de la biodiversité et du changement climatique.

Retrouvez la convention sur :

[cnfpt.fr/nous-connaître/nos-missions/nos-partenaires](http://cnfpt.fr/nous-connaître/nos-missions/nos-partenaires)

permet de révéler ce lien en trouvant des synergies entre ces initiatives parfois dispersées dans différents plans thématiques (plans climat, plans communaux de sauvegarde, etc).

#### **Sur le fond, qu'est-ce que cela change dans l'appréhension des crises ?**

**N.B. :** L'outil « Boussole de la résilience », que nous avons développé, permet de mettre en œuvre de nombreux leviers qui vont bien au-delà de la gestion classique des risques et des crises. Outre une meilleure prise en compte de la sobriété dans les différents projets, le concept intègre davantage la solidarité, la coopération et la cohésion sociale. Travailler par exemple sur les personnes les plus vulnérables (personnes âgées et/ou pauvres, jeunes enfants, handicapés...) qui sont aussi celles qui souffrent le plus lors d'événements critiques permet en effet d'améliorer naturellement la résilience quel que soit l'aléa (canicule, inondation, pandémie).

#### **Constatez-vous également une différence dans la manière de mener la réflexion ?**

**N.B. :** La réflexion sur les vulnérabilités n'est pas qu'un sujet d'experts. Les acteurs sur le terrain (citoyens, élus, techniciens, associations ou entrepreneurs) connaissent les vulnérabilités et leur expertise des usages est complémentaire de l'expertise scientifique. Plus que sur n'importe quel autre sujet, il faut parler le langage de la coopération et aller au cœur des territoires pour s'appuyer sur ces dynamiques d'acteurs si l'on veut élaborer des réponses adaptées aux réalités de terrain et aux chocs à venir.

(1) Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



### L'OFFRE DE SERVICES DU CNFPT SUR LES SUJETS SANTÉ

Alors que la compétence santé relève d'une politique de déconcentration de l'État, les collectivités territoriales s'impliquent de façon croissante et intentionnelle dans les actions de santé. En effet, de nombreux programmes basés sur la prévention, et plus largement la promotion de la santé, structurent leurs politiques. La crise sanitaire met en évidence le rôle majeur des collectivités en matière de santé que ce soit par une contribution à l'organisation des soins ou par l'accès à la santé des publics les plus fragiles. Pour accompagner les conséquences déjà perceptibles de cette crise sanitaire, le CNFPT propose aux acteurs

territoriaux une offre de services autour de thématiques telles que la santé mentale, les vaccinations, l'organisation territoriale des soins et le développement massif de la e-santé. Par ailleurs, les collectivités ont conscience des facteurs qui peuvent impacter la santé humaine. C'est pourquoi le CNFPT propose un ensemble de ressources et de formations consacrées aux actions en lien avec ces facteurs comme la qualité de l'air, les espèces animales ou végétales nuisibles à la santé humaine, l'habitat, les perturbateurs endocriniens, et plus globalement, les impacts du changement climatique sur la santé humaine.



# LA SANTÉ LES COLLECTIVITÉS EN PRENNENT SOIN

**La crise sanitaire a amplifié un phénomène déjà perceptible : les collectivités sont de plus en plus nombreuses à prendre en main les problématiques de santé** sur leur territoire.

Développement de centres de santé municipaux ou départementaux, innovations dans les politiques de prévention, mise au point de dispositifs de télémédecine..., les initiatives se sont multipliées pour répondre à la désertification médicale et combler les lacunes des dispositifs de soins et de prévention. Depuis le début de la pandémie, les collectivités sont présentes sur tous les fronts : distribution de masques, consultations covid ambulatoires, soutien des politiques de dépistage et de vaccination, avec des mesures spécifiques pour les publics les plus éloignés, géographiquement ou pour des raisons de précarité sociale. Des initiatives qui ont montré leur utilité auprès de la population et permis de renforcer les partenariats existants avec les acteurs locaux de la santé, ARS, praticiens et associations.

## Le Favril (28)

### Une cabine de télé-médecine

Ouverte en octobre 2019, la cabine de télé-médecine du Favril a déjà sauvé des vies. « Nous avons eu trois cas graves, dont une personne en arythmie cardiaque. Elle a pu faire un électrocardiogramme à distance et a été amenée en urgence à l'hôpital de Chartres », se souvient John Billard, maire du Favril. « Après un tel événement, plus personne ne peut contester l'utilité de la cabine », poursuit-il. La commune du Favril a été la première commune à opter pour un dispositif mis au point par l'entreprise H4D : une cabine de télé-médecine en réponse aux déserts médicaux. Située dans une annexe de la mairie, celle-ci est équipée de caméras et d'équipements qui permettent aux patients, sur rendez-vous, de prendre en autonomie leur température, pouls, tension, électrocardiogramme, de réaliser des examens cutanés et ORL, tests visuels et auditifs, sous la surveillance d'un médecin en visio.

Le médecin peut établir un diagnostic à distance et délivrer si besoin une ordonnance. La cabine ne nécessite pas de recrutement spécifique : un employé municipal se charge de l'accueil des patients et du nettoyage de la cabine après chaque passage.



#### Fiche projet

##### Contexte :

- Constat de la désertification médicale : 10% de la population d'Eure-et-Loir sans médecin référent.

##### Initiative :

- Une cabine qui permet d'avoir une consultation en visio avec un médecin, équipée d'un otoscope, stéthoscope, tensiomètre, etc.

#### JOHN BILLARD

Maire du Favril

« La pandémie a accru l'intérêt pour la télé-médecine, mais il reste beaucoup de chemin à parcourir. Notre cabine a ouvert en 2019, mais avant il a fallu gravir l'Himalaya ! Deux ans ont été nécessaires pour négocier avec l'ARS et les professionnels de médecine qui n'étaient pas favorables à ce type d'initiative. À l'époque, c'était très disruptif. Encore aujourd'hui, le système des remboursements par la Sécurité sociale, par exemple, doit évoluer. On ne peut rembourser que les consultations effectuées par les médecins du département

ou de la région. Or nous n'avons pas réussi à trouver un praticien d'Eure-et-Loir intéressé par ce dispositif notamment par manque de temps médical à consacrer à la téléconsultation. Résultat, la commune doit prendre à sa charge le coût de la consultation. Le Covid a contribué au progrès de la télé-médecine, mais il ne faut pas occulter que l'on met beaucoup de dispositifs sous le même vocable. Un simple échange téléphonique avec son médecin n'a rien à voir avec notre dispositif. »



## Petite Forêt (59)

### Un coup de pouce à la vaccination

Petite Forêt, 4 900 habitants, un cinquième de la population au-dessus de 65 ans... Pour cette commune située dans la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, accompagner les personnes âgées dans leurs démarches de vaccination s'est imposé comme une évidence. « *Comment faciliter l'accès des personnes âgées à la vaccination ? C'est la question que nous nous sommes posée d'emblée, à l'annonce de la campagne de vaccination* », se souvient Valérie Louannoughi, directrice du CCAS de Petite Forêt. Deux freins principaux sont à lever : la prise de rendez-vous sur la plateforme Doctolib, alors que les personnes âgées ne sont pas une population « digital native », et les difficultés éventuelles à se rendre au centre de vaccination. Le CCAS met en place en une journée une ligne téléphonique spécial Covid pour réaliser la prise de rendez-vous et une solution de transport gratuite pour ceux qui n'en ont pas.

Si le dispositif a été freiné au départ par la pénurie nationale de doses de vaccin, il a au moins eu le mérite de rassurer les seniors. « *Ils recevaient des messages contradictoires, voyaient leurs rendez-vous annulés sans avoir aucune visibilité sur les prochaines dates. Nous les avons reconfortés en disant que ce n'était pas eux qui s'étaient trompés dans les démarches, mais que nationalement, tout était saturé* », explique Valérie Louannoughi.



#### Fiche projet

##### Contexte :

- Souhait d'accompagner les seniors dans les démarches de vaccination.

##### Initiative :

- Mise à disposition d'une ligne téléphonique spécial Covid pour informer les seniors et réaliser avec eux la prise de rendez-vous, ainsi qu'un système de transport à la demande pour se rendre en centre de vaccination.

#### VALÉRIE LOUANNOUGHI

Présidente du CCAS

« La leçon de cette expérience est que le CCAS a un rôle à jouer pour faciliter l'accès à la santé. Nous connaissons la population, il suffit d'être réactifs face à l'urgence sociale et sanitaire et de s'adapter à l'évolution des situations. »



## Saône-et-Loire (71) Le désert (médical) recule !

Face à la désertification médicale, le Conseil départemental de la Saône-et-Loire a pris le taureau par les cornes en 2017. « 50% des médecins allaient partir à la retraite très prochainement et beaucoup d'habitants avaient déjà du mal à trouver des médecins référents. J'ai trouvé inacceptable cette situation », se souvient André Accary, président du Département. Les outils développés jusque-là pour attirer les médecins ne suffisant pas, André Accary décide de changer de modèle en maillant le territoire de centres de santé dotés de médecins salariés, embauchés par le Département.

Formule gagnante. Les communes mettent à disposition des locaux, et trois ans plus tard, le territoire est couvert par 7 centres de santé territoriaux (CST) et 22 antennes de proximité (pour des rendez-vous programmés), avec 60 médecins généralistes en poste.

En juin dernier, le département présentait le deuxième étage de la fusée : recrutement de médecins spécialistes, mise en place de petites salles d'urgence dans les CST, développement de la télémédecine dans les Ehpad et les CST, création de SOS médecins, etc. À la fin février, 7 spécialistes avaient déjà signé.



### Fiche projet

#### Contexte :

- Constat d'un risque de pénurie de médecins très élevée en raison du nombre de départs à la retraite.

#### Initiative :

- Création de 7 centres de santé territoriaux et de 22 antennes de proximité, recrutement de médecins salariés.

### ANDRÉ ACCARY

Président du Conseil départemental de Saône-et-Loire

« Les médecins signent avant tout pour un projet médical. Le Département ne se livre pas à une surenchère de salaires pour les attirer : nous nous basons sur la grille tarifaire hospitalière. Pourquoi alors se laissent-ils tenter par le salariat ? Il y a tout d'abord une évolution de leurs attentes : certains ne souhaitent plus pratiquer à 100% en libéral, en mettant de côté leur vie personnelle. Travailler 35 heures ou 39 heures leur convient. Mais surtout, ils sont séduits par le projet : ils trouvent stimulant de travailler en équipe, avec des profils très divers, de pouvoir échanger avec les collègues et développer le volet prévention. Les deux premiers médecins qui ont rejoint notre équipe avaient prévu d'arrêter leur activité, par lassitude. Au lieu d'arrêter, ils ont re-signé. Ils découvrent une autre manière de pratiquer leur métier, moins solitaire, qu'ils apprécient beaucoup. »



## Hauts-de-Seine et Yvelines (92-78)

### Un bus santé pour les femmes

Isolement, manque de temps, de moyens ou d'interlocuteurs identifiés... Un certain nombre de femmes sont hors des « radars » de la prévention santé ou des dispositifs d'aide. « Nous avons voulu aller à la rencontre de celles qui n'osent pas pousser la porte des professionnels de santé ou des travailleurs sociaux », explique Isabelle Russo, chargée de mission du bus santé femmes pour le secteur Yvelines à l'institut des Hauts-de-Seine, une association financée par le Département.

Depuis novembre 2019, un bus santé femmes sillonne l'Ouest francilien, dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines. À l'intérieur, un espace d'accueil pour identifier les besoins, un autre destiné aux dépistages (visuel, auditif, diabète et cholestérol) et des espaces individuels de consultation gratuite avec un médecin, un psychologue, un avocat, un officier de prévention, un travailleur social. « Cette pluridisciplinarité social/santé permet de lever les freins et de toucher tous les publics, tout comme l'anonymat de ces démarches, leur caractère informel et non stigmatisant. Les femmes viennent pour se renseigner, par curiosité parfois, ou pour un problème précis, un autre apparaît au fil de la conversation qui n'aurait pas été mis en lumière s'il n'y avait pas ce dispositif d'écoute », analyse Isabelle Russo.

De novembre 2019 à septembre 2020, le bus a accueilli plus de 693 femmes, dont 271 dans les Yvelines et 422 dans les Hauts-de-Seine. La plupart des femmes accueillies sont en situation d'isolement, ont des problèmes familiaux ou sociaux : des problèmes de parentalité, des procédures de divorces, de naturalisation, etc. « La pandémie a montré toute la pertinence du dispositif, car nous avons clairement perçu au fil des mois une augmentation de la précarité et des situations de violence conjugale », pointe Isabelle Russo.

#### Fiche projet

##### Contexte :

- Souhait d'aller au-devant des femmes qui n'osent pas toujours franchir les portes des dispositifs d'accompagnement en matière de santé et de social.

##### Initiative :

- Un bus itinérant qui propose un dispositif d'écoute et d'accueil, puis l'accès direct à des consultations avec des professionnels de la santé ou du travail social, ainsi qu'à un avocat ou avocate.



#### Fiche projet

##### Contexte :

- Existence de « zones blanches » dans l'offre régionale de dépistage de la Covid.

##### Initiative :

- Déploiement de « Proxitest », une offre itinérante de dépistage déployée sur une à une demi-journée dans les communes volontaires et de PROXI VACCIN.

## Région Occitanie

### Proxitest, des tests pour les publics éloignés

Tester, alerter, protéger. Dès que les tests ont été rendus disponibles, le dépistage a été placé au cœur du triptyque de la stratégie de lutte contre l'épidémie. En septembre 2020, la Région Occitanie fait le constat d'une saturation des offres de tests. « Les laboratoires et les drive étaient submergés de demandes, et les délais de réponses étaient beaucoup trop longs pour pouvoir isoler les malades à temps », résume Sophie Dejoux, directrice des solidarités et de l'égalité à la Région Occitanie. S'ajoute à cela l'objectif de réduction des inégalités de santé et le souhait que les publics éloignés des dispositifs géographiquement mais aussi les populations les plus précaires auprès desquels les messages de prévention sont parfois plus difficiles à faire passer, aient accès à ces dépistages. Fin septembre, la Région contacte l'ARS et la Croix Rouge pour proposer de mettre en place un partenariat spécifique. Un mois plus tard, ce rapprochement aboutit à PROXITEST, un dispositif de dépistage itinérant mis en place dans les « zones blanches » des tests. « Concrètement, nous avons regardé où il existait une offre de tests dans la région, et

où étaient les « trous dans la raquette ». Quand il n'y avait pas d'offre, nous avons contacté les mairies pour savoir si elles étaient intéressées par notre dispositif », explique Sophie Dejoux. L'ARS, garante de la stratégie nationale et régionale de vaccination, apporte toute son expertise ; les communes, les salles municipales ; la Croix Rouge, des bénévoles pour réaliser les tests ; l'ARS et la Région des financements... En une journée ou demi-journée, pour chaque opération, la population a la possibilité de se faire dépister. Début mars, 80 opérations avaient été réalisées, pour 4 000 personnes dépistées. Forte de cette expérience, la Région Occitanie complétait le dispositif avec PROXI VACCIN, une campagne régionale de vaccination itinérante.



Consultez notre dossier sur la santé dans la rubrique médiathèque du site : [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)

# TEN-DANCES

Ici et maintenant, l'essentiel du service public en action



## LOI

### Les collectivités dans la lutte contre le séparatisme

Certains articles du projet de loi visant à conforter le respect des principes républicains adopté par les députées et députés le 16 février dernier concernent les collectivités territoriales.

L'article premier du projet de loi stipule que le principe de neutralité concerne désormais également les délégataires de service public, y compris les transporteurs et bailleurs sociaux publics et privés mais à l'exception des collaborateurs occasionnels du service public. Le texte précise également que ce principe ne concerne pas seulement le maire et ses adjoints. Tout élu ou élue du conseil municipal agissant en son nom et pour le compte de l'État — notamment dans le cadre de la célébration de mariage — doit le respecter. Une peine de cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende sont prévus pour tout individu menaçant, violentant ou intimidant un élu ou un agent du service public dans le but de se soustraire aux règles des services publics. Enfin, toute association qui sollicite l'octroi d'une subvention s'engage, par un contrat d'engagement républicain, à respecter les principes de la République, de respect de la dignité humaine et de sauvegarde de l'ordre public.

## CRÉDITS

### 60 millions d'euros pour la cybersécurité des collectivités

L'Anssi (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) va financer des audits de sécurité des systèmes d'information des collectivités territoriales. Ces crédits financeront en partie les travaux de mise à niveau avec des montants forfaitaires. Un « numéro d'urgence » s'appuyant sur les CERT (Computer Emergency Response Team) régionaux permettra d'assister les administrations victimes de cyberattaques. Ces crédits s'inscrivent dans la stratégie nationale de cybersécurité à laquelle 1 milliard d'euros est consacré.



## SPORT

### Moins d'équipements sportifs en 2020

Le baromètre de la commande publique d'équipements sportifs et de loisirs de l'Union sport & cycle fait état d'une baisse marquée pour 2020. La crise sanitaire et le report des élections municipales expliquent en partie ce phénomène.

# LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ COMMENT AGIR ?

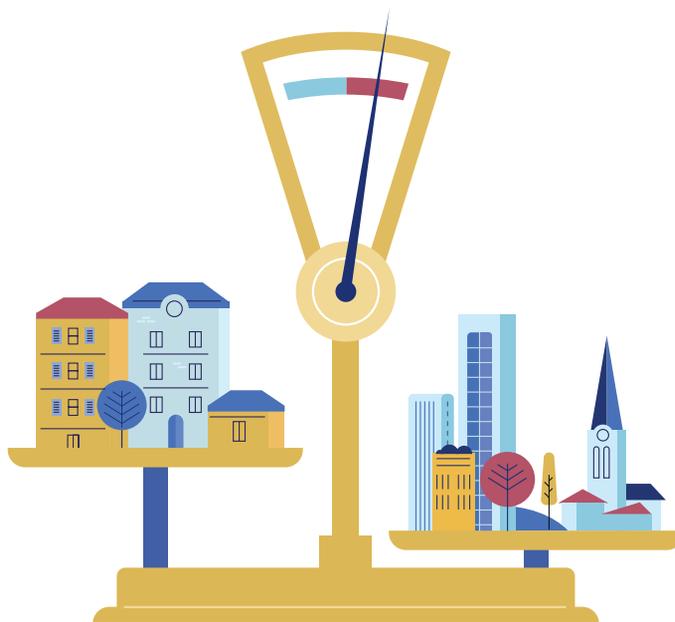
L'obésité est devenue un problème de santé publique majeur, en particulier parmi les populations défavorisées. Les collectivités ont un rôle à jouer en favorisant une alimentation saine, promouvant l'activité physique, mais aussi en intervenant sur l'environnement de vie.

[Suivez le débat.](#)



## L'obésité, des disparités territoriales

L'obésité reste un phénomène mal connu dans l'Hexagone. La dernière statistique significative indique que 15 % des Français en souffraient en 2012 (Étude OBEPI-Roche). Une autre, sur un panel moins large, estimait que 17 % étaient concernés en 2015 (Étude Esteban). Ces moyennes, déjà hautes, cachent en tout cas une grande disparité territoriale. Une étude récente basée sur la cohorte NutriNet-Santé\* montre que le gradient d'obésité correspond à celui d'urbanité.



### 1 personne sur 5

c'est le nombre de personnes en surcharge pondérale en France d'ici 2030

### 17 %

c'est le taux d'obèses en France, sans distinction entre hommes et femmes.



#### THIERRY FEUILLET

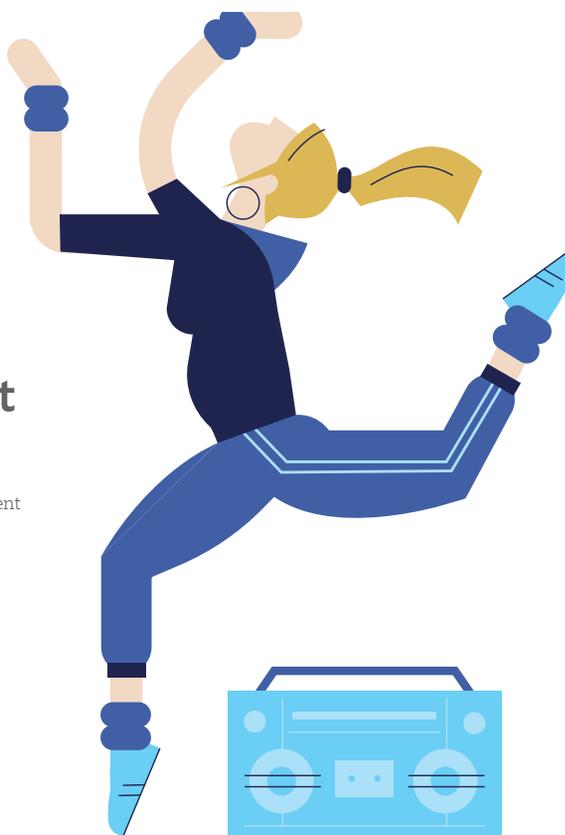
Maître de conférences à l'université Paris 8 et chercheur au LADYSS, co-auteur de l'étude Nutri-Net Santé.

« Plus on se rapproche du centre des grandes villes, plus le pourcentage d'obésité et de surpoids diminue. Il est donc le plus fort en milieu rural et dans les couronnes périurbaines. Nous avons également montré que plus le niveau de défaveur sociale du quartier de résidence est fort, plus l'obésité est importante. En volume, c'est donc dans les banlieues défavorisées que le nombre de personnes souffrant d'obésité est le plus important. C'est pourquoi ces territoires pourraient être la cible prioritaire des politiques publiques, plus que les milieux ruraux dans lesquels il est difficile d'agir sur la promotion de l'activité

physique notamment. Les caractéristiques des environnements de vie jouent sur le développement de l'obésité. Dans les quartiers défavorisés, il y a moins d'aménagements urbains favorables à un comportement sain (trottoirs de bonne qualité, pistes cyclables, espaces verts...), une offre alimentaire moins diversifiée (forte densité de fast-food, moins de marchés bio et de restaurants de qualité...). En milieu rural, la mobilité active est contrainte par les distances plus grandes, la voiture individuelle reste le mode principal et l'accès à la diversité alimentaire est également compliqué. »

### 1 enfant sur 5

présente un excès de poids actuellement en France



#### DELPHINE DESPINOY

Diététicienne, Pôle Prévention Santé de Nanterre

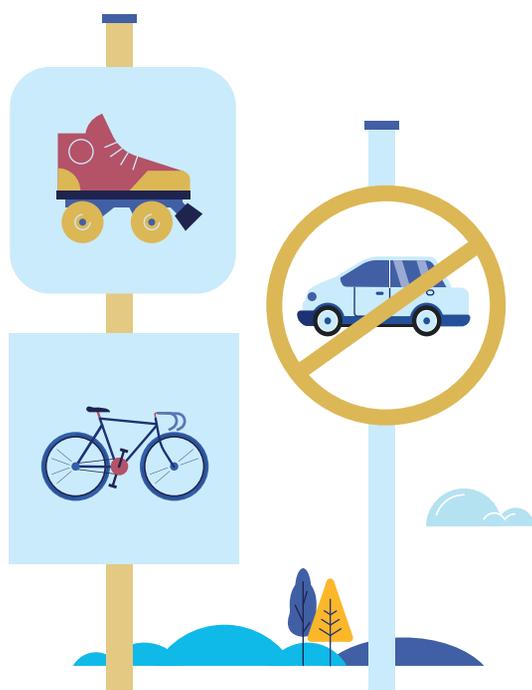
« Le service municipal de la Santé Ville de Nanterre met en place deux programmes qui contribuent à lutter contre l'obésité. L'un cible l'enfant /l'adolescent et est pris en charge par deux collègues nutritionnistes. L'autre, dont je suis l'animatrice/coordinatrice, est articulé autour d'un public adulte. Il comporte un axe consultations et un axe prévention sur la nutrition lors d'ateliers cuisine, de cours de danse, de sport, de conférences dans les

centres sociaux et culturels, de fêtes dans les quartiers... Lors de ces interventions, je ne cible pas que l'obésité même s'il en est clairement question. Les gens connaissent leur indice de masse corporel et savent s'ils sont au-dessus. Mais quand on me demande d'intervenir sur le surpoids, je demande à ce que le public soit intéressé par le sujet. Nous sommes dans une démarche participative. »

### Bien manger, bien bouger

Si la lutte contre l'obésité est évidemment inscrite dans la Stratégie nationale de santé, elle se décline au niveau local, en particulier à travers des Ateliers Santé Ville mis en place en direction des « Quartiers prioritaires de la politique de la Ville » (QPPV). Outre des consultations dans les centres de santé municipaux, les communes mettent en œuvre deux types de programmes de prévention contre l'obésité autour de l'information sur une bonne alimentation et la promotion de l'activité physique. Dans la très grande majorité des cas, l'intitulé de ces actions ne comportent pas le mot « obésité ». « *Ce ciblage peut être vu comme discriminant et avoir pour effet de ne pas faire venir les personnes les plus concernées* », note Clémentine Motard, chargée de projet à La Fabrique Territoire Santé, structure qui aide à la mise en place des Ateliers Santé Ville. Certains experts regrettent toutefois ce non-ciblage. Ils estiment que les publics qui viennent dans les ateliers de prévention sont trop souvent ceux qui en ont le moins besoin et qu'il faut aller chercher les publics en situation d'obésité.





## Changer l'environnement de vie

Si l'obésité peut s'expliquer par des raisons physiologiques ou culturelles, elle peut l'être aussi par des facteurs liés à l'environnement de vie. La présence d'espaces verts va favoriser l'activité physique, le non-encombrement de la rue par des voitures ou deux-roues, la qualité des trottoirs, la présence de pistes cyclables ou le sentiment de sécurité vont favoriser les mobilités actives (marche, vélo...). Une offre alimentaire variée et proche, de plus en plus rare dans les quartiers défavorisés, peut également aller dans le sens d'un meilleur équilibre nutritionnel. Un ensemble de facteurs dont les élus et élus n'ont pas toujours conscience. Il existe encore un impensé entre politiques municipales sur l'amélioration de l'environnement de vie et lutte contre l'obésité.



### ESTELLE VIGNAL

Coordinatrice Atelier Santé Ville d'Apt

« Apt est une commune où le taux de pauvreté est élevé. Nous avons une zone QPPV importante et c'est donc vers ces populations défavorisées que sont dirigées les actions qui contribuent à lutter contre l'obésité : sensibilisation sur l'alimentation dans les écoles, ateliers cuisine... Elles sont utiles car les problèmes de nutrition sont davantage liés à des questions de comportements que d'offre alimentaire défaillante, problème qui ne se pose pas à Apt. Nous avons aussi un partenariat avec le Parc national du Lubéron pour l'approvisionnement des cantines avec du bio ou du circuit court. Pour les adultes, des balades sont organisées et nous travaillons en direction des personnes âgées pour le maintien d'une activité physique. Si, dans notre Plan local de santé, le mot obésité apparaît clairement, il n'est pas mis en avant dans nos actions car elles ont vocation à viser tous les publics. »



# STATIONS DE SKI, DES MUTATIONS TOUT SCHUSS

Réchauffement climatique et tourisme « vert » poussent nombre des 325 stations françaises à muter. La saison blanche due au Covid précipite le processus. Pour les accompagner, un nouveau programme national « montagne » piloté par l'ANCT<sup>(1)</sup> sera bientôt accessible.

(1) ANCT : Agence nationale de Cohésion territoriale. Ce programme a été confirmé le 10 janvier par la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault mais son contenu n'est pas encore dévoilé.



## La nouvelle génération

Dans l'Isère, **Chamrousse** prône « une transformation qui pourra répondre aux aspirations des nouvelles générations et réinventer l'économie de la montagne », à travers son projet d'aménagement du site de la Croix, permettant de profiter d'un panorama à 360°, avec la création de terrasses pique-nique, musée, passerelle.... Elle prévoit de développer une application digitale pour acculturer les visiteurs à l'environnement montagnard.



## La montagne « douce »

Dans les Alpes-Maritimes, la station de **Drouzin-le-Mont**, située au col du Corbier, privilégie l'accueil d'amateurs de ski de fond, de trail et randonneurs. L'initiative baptisée « montagne douce », a fait des émules. En 2019, elle devient même le premier spot *Outdoor Experiences*, en partenariat avec la marque Rossignol. La commune reste l'exploitant du domaine et la marque iséroise assure le service d'ingénierie touristique.





(2) Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), présidé par Chantal Carlioz, vice-présidente du département chargée du tourisme, de la montagne et des stations.



### Ascension virtuelle

Pour lutter contre le tourisme de masse, la mairie de [Saint-Gervais Les Bains](#) a mis en ligne, en 2019, une ascension étape par étape du mythique toit de l'Europe, avec des images en 360° du Mont-Blanc pour apprécier un cadre magnifique... en solitaire ! Une expérience peut-être préférable à la réalité puisque l'été dernier, entre 25 000 à 30 000 alpinistes ont gravi le Mont-Blanc, soit environ 300 par jour.



### Les 5 montagnes du futur

L'agence Isère Attractivité<sup>(2)</sup> a identifié 5 scénarios types pour la montagne du futur. La « pleine énergie » - pilotée par [Villard de Lans](#), est orientée vers santé/bien-être. La station « douce », pilotée par les Domaines skiabiles [Cœur de Chartreuse](#), privilégie la reconnexion avec la nature. La « loisirs », pilotée par [l'Alpe d'Huez](#), mise sur les pratiques en famille ou entre amis. La station « hyper sport » est pilotée par [Les 2 Alpes](#) et la high tech par [Chamrousse](#).

# ACTIONS

Partageons notre vision  
de la formation



GUIDE

## Le maire employeur

Pour aider les exécutifs locaux à assumer leurs missions d'employeur, le CNFPT, avec l'AMF et la FNCDG, vient d'éditer un guide complet. En tant qu'employeur territorial, un ou une maire doit organiser les services, garantir les conditions de travail, procéder aux nominations, veiller aux conditions d'exercice des fonctions, permettre le déroulement de carrière des agents et procéder aux éventuelles radiations.

À cette liste déjà longue, de nouvelles obligations en termes de formalisation de la politique RH sont venues s'ajouter avec la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019.

### Toutes les questions et toutes les réponses

Cette nouvelle ressource présente de façon concrète les principales règles relatives au statut de la fonction publique territoriale et comprend 2 parties, le cadre général de la fonction publique et La politique RH, et 5 sous-rubriques : l'organisation et les conditions de travail, l'entrée en fonction, les conditions d'exercice des fonctions, les parcours professionnels, la cessation de fonction. Toutes les questions RH que peut se poser un employeur territorial au cours de son mandat sont ainsi passées en revue en 300 pages.

### Égalité des chances dans la haute fonction publique

À titre expérimental, jusqu'au 31 décembre 2024, un concours externe spécial est organisé pour l'accès à cinq écoles de service public. Il est destiné aux boursiers de l'enseignement supérieur. Les écoles concernées sont : l'ENA (nouvellement connue sous le nom d'Institut du service public), l'INET, l'École des hautes études en santé publique, l'École nationale supérieure de la police et l'École nationale d'administration pénitentiaire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)



Consultez le guide Maire employeur sur [cnfpt.fr/s/informer/](http://cnfpt.fr/s/informer/) médiathèque/publications

# INNOVATION PUBLIQUE : L'ÉCHANGE ET LE PARTAGE FONT LA FORCE



## LA PROBLÉMATIQUE

C'est avec un besoin d'accompagnement sur la création d'une salle de créativité que Clermont Métropole s'est adressé au CNFPT début janvier. « *En parlant de notre projet avec Stéphanie Malavié, la référente innovation à la délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNFPT, nous avons convenu que notre besoin allait en réalité bien au-delà. Il s'agissait plus fondamentalement d'implanter une culture de l'innovation dans la collectivité pour y développer l'intelligence collaborative et en faire une collectivité innovante. Et que le meilleur moyen d'y parvenir était de créer un réseau interne d'innovateurs publics* », explique Cédric Guittard, conseiller en organisation de la collectivité. C'est à ce moment que Stéphanie Malavié a parlé à Cédric de la Fabrique de l'innovation publique territoriale du CNFPT, l'encourageant à déposer sa candidature.

## LA RÉPONSE

**Délaissant provisoirement son projet de salle de créativité pour se doter d'une stratégie globale d'intelligence collective, Clermont Métropole a intégré la Fabrique de l'innovation publique territoriale, un dispositif expérimental du CNFPT, en mode Labo.**

La Fabrique est une formation-action à l'innovation publique via l'approche de co-conception avec les parties prenantes et les usagers/citoyens. Elle s'appuie sur le parcours du Moot innovation publique. Son principe : permettre à huit équipes de collectivités d'apprendre en situation réelle, à partir de leur propre projet, à développer des solutions nouvelles et de façon agile. Via l'essaimage interne, il s'agit de diffuser une nouvelle culture de l'action publique dans les collectivités concernées. « *Cette formation action permet à l'équipe projet de monter en compétences sur*



« La Fabrique fait monter les équipes en compétences sur les outils d'intelligence collective et met la force du co-apprentissage au service d'un projet stratégique. »

Sylvie Chokroun, Designer et cheffe de projet innovation, CNFPT

la posture et les outils d'intelligence collective en les expérimentant, grâce aux échanges avec les autres innovateurs publics, avec un accompagnement des formateurs et un dispositif pédagogique adapté et sur mesure. Elle met la force du co-apprentissage et le co-développement au service d'un projet stratégique pour la collectivité, » résume Sylvie Chokroun, Designer cheffe de projet innovation CNFPT.

### 100% DISTANCIEL

Comme pour les sept autres projets, Clermont Métropole disposait d'un groupe projet prêt à intégrer la Fabrique le 15 février. Jusqu'au 30 avril de cette année, en parallèle du MOOC, cette équipe a alterné classes virtuelles, webinaires, tutorat, e-learning, ateliers en autonomie avec feuille de route, espaces de discussion, ateliers en équipe et activités en intelligence collective... Les mêmes thèmes étaient abordés chaque semaine par le MOOC et, quelques jours avant, par les groupes projet. Ces derniers pouvaient y réfléchir et partager leurs productions sur un site

internet dédié à leur projet, comme ressources et sujet d'échanges avec les autres innovateurs.

### DES BÉNÉFICES RAPIDES

Après avoir d'abord créé une dynamique interne au sein de son propre groupe, Clermont Métropole a pu bénéficier des contributions externes. « Dès les premières semaines, nous avons profité du regard et du questionnement des autres équipes projet pour faire avancer la réflexion sur notre stratégie », explique Cédric Guittard. L'équipe auvergnate a ainsi choisi de partir d'une question précise « Comment accueillir les nouveaux arrivants ? » pour affiner ensuite de manière itérative et incrémentale sa méthodologie à travers l'expérimentation. Une option qui permettait d'ouvrir tous les chantiers de front et de construire, en les utilisant, les services qui permettront d'accompagner les transformations de la collectivité : séances de co-développement, partage des représentations avec la méthode des lego serious play...

« Comme un catalyseur, la Fabrique accélère notre réflexion en la mettant en œuvre. Les chantiers ouverts de front s'alimentent les uns les autres et bénéficient également des échanges de pratiques et des contributions des participants au MOOC » apprécie Cédric Guittard. »



Notre dossier sur l'innovation publique sur [cnfpt.fr/la-médiathèque](http://cnfpt.fr/la-médiathèque)



# LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté impulsée par l'État en 2018, le CNFPT fait évoluer son offre de services à destination des travailleurs sociaux afin d'apporter les réponses les plus utiles aux collectivités et à leurs agents.



Retrouvez tous nos accompagnements sur  
[cnfpt.fr/cnfptavecvous](https://cnfpt.fr/cnfptavecvous)



#### FAVORISER LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

## La participation et la co-construction avec les personnes accompagnées dans le champ des politiques sociales

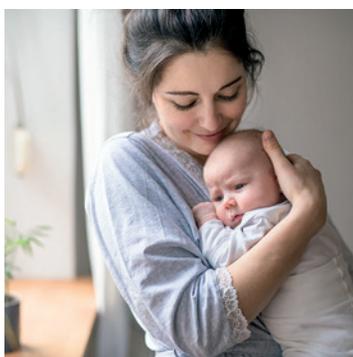
### Code stage SXYL6

Les personnes accompagnées ont leur propre expertise et doivent être associées en tant que formatrices et formateurs. La participation des publics est un enjeu fort de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Elle leur permet d'être écoutées et entendues comme tout citoyen, de développer leur pouvoir d'agir et contribuer au changement en co-construisant avec les professionnels les réponses aux problèmes. Dans les faits, pour traduire la participation, le stage adopte une approche pédagogique créative et recourt à une grande diversité de modalités (jeux de rôle, récit de vie, interrogation des pratiques, échanges d'expériences). Le tout afin de développer la compréhension et l'analyse des enjeux de la participation mais aussi de les inscrire dans la pratique professionnelle et le projet de l'institution.

### Webinaires

Plusieurs thématiques sont disponibles en webinaires et accessibles en replay. Toujours en lien avec les axes prioritaires de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, d'autres webinaires (Aller Vers, La participation des personnes accompagnées, Travail social et insertion socioprofessionnelle, L'encadrement, une fonction clé pour accompagner la rénovation des pratiques en travail social) sont actuellement en cours de développement.

[cnfpt.fr/se-former/  
se-former-autrement/  
ressources-formatives](https://cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/ressources-formatives)



## E-communauté

Parce que la lutte contre la pauvreté concerne aussi la petite enfance, les agents du secteur social peuvent se retrouver l'e-communauté thématique consacrée à la petite enfance. Les e-communautés thématiques permettent d'échanger sur les bonnes pratiques et de retrouver les actualités, les documents de références, l'agenda des événements et des groupes de discussion.

[e-communaut.es.cnfpt.fr](http://e-communaut.es.cnfpt.fr)



### LE TRAVAIL SOCIAL ET LE NUMÉRIQUE

## L'inclusion numérique dans l'accompagnement social : enjeux, outil et évolution des pratiques

**Code stage SXMIN**

La transformation numérique au sein du secteur social constitue un levier d'amélioration de l'accès aux droits et de modernisation du fonctionnement de l'administration. Face aux doutes des usagers et des professionnels, il est nécessaire de développer une « culture générale » sur ces questions mais aussi une capacité d'appréhender et de mobiliser le numérique comme outil d'intervention et/ou d'accompagnement social et éducatif. Articulant pratique et théorie, analyse de cas concrets, plénière et travaux en sous-groupes, la formation s'appuie également sur une e-communauté de stage afin de renforcer les échanges entre stagiaires et avec les intervenants.

### OUVRIRE LE TRAVAIL SOCIAL AUX APPROCHES COLLECTIVES

## Le travail social et le développement social : enjeux et méthode

**Code stage SXMIK**

La dimension sociétale et collective des problèmes sociaux et des inégalités appelle des solutions collectives. Pour les travailleurs sociaux, il s'agit de mobiliser les autres acteurs du territoire (ceux de la santé, de l'économie, de la culture, de l'éducation...), afin d'accompagner

les personnes dans une approche transversale plus préventive que réparatrice. Pour ouvrir ainsi le travail social, le stage mise sur la formation-action et privilégie le partage d'expériences et de pratiques éclairé d'apports théoriques pour mieux saisir les enjeux de l'approche collective.

## UNE OFFRE DÉMATÉRIALISÉE

### Des stages 100% distanciel

Les stages « L'inclusion numérique dans l'accompagnement social » ou « La participation et la co-construction avec les personnes accompagnées dans le champ des politiques sociales » sont d'ores et déjà accessibles en 100% distanciel. Une offre dématérialisée de formation en direction des professionnels de la petite enfance, en lien avec la pauvreté, est également en cours d'adaptation autour de sept thématiques : le langage, les arts et la culture, l'alimentation et la relation à la nature, l'accueil occasionnel, la prévention des stéréotypes, l'accueil des parents, le numérique.

## ÉVÉNEMENTS

### Journées d'actualités et rencontres

Le CNFPT propose des journées d'actualités en présentiel ou à distance, seul ou en partenariat sur le thème de la pauvreté. En juin, une journée d'actualité sera consacrée à la précarité alimentaire et, en fin d'année, les Rencontres territoriales porteront sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

[cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/participer-a-nos-evenements](http://cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/participer-a-nos-evenements)

## ENTRER DANS UNE DÉMARCHE PROACTIVE

# La démarche d'« aller vers » dans l'action sociale : des enjeux à la mise en œuvre

### Code stage SXAVR

Faire basculer le travail social dans une logique de prévention implique de former les professionnels aux orientations et techniques de l'« aller vers ». Cette démarche consiste à aller au-delà de la demande exprimée pour résoudre notamment le problème du non-recours aux droits. Il s'agit donc, pour les travailleurs sociaux, d'adopter une posture plus proactive pour entrer en relation avec ces publics. Afin de comprendre les enjeux et les conditions de mise en œuvre de cet « aller vers », de nombreux sujets sont abordés au cours du stage : pré-requis organisationnels et partenariaux, analyse des relations entre les professionnels et les personnes accompagnées, outils privilégiés... La formation alterne partage d'expériences et de pratiques, apports théoriques et conceptuels, témoignages de personnes accompagnées, mises en situation et études de cas pratiques.

## Catalogue thématique

Depuis le début de la crise sanitaire, le CNFPT développe des offres de formation sur des thématiques d'actualité liées aux problématiques rencontrées par les territoires dans la crise sanitaire et environnementale. L'établissement consacre ainsi un catalogue thématique à la lutte contre la pauvreté. Il présente tous les services permettant aux agents territoriaux de pouvoir répondre aux attentes et préoccupations des citoyens les plus en difficulté.

[cnfpt.fr/cnfptavecvous/les-formationen-thematiques](http://cnfpt.fr/cnfptavecvous/les-formationen-thematiques)



Retrouvez notre dossier complet sur la prévention et la lutte contre la pauvreté sur [cnfpt.fr/s/informer/la-médiathèque](http://cnfpt.fr/s/informer/la-mediathèque)



### CATHERINE BLAIRON

Formatrice pour le CNFPT

Catherine Blairon intervient en formation et en ingénierie pédagogique notamment pour le CNFPT depuis 2018. Elle est l'auteur d'un ouvrage « MOOC : engagement et apprentissage : l'ingénierie pédagogique au service de l'apprenance » chez L'Harmattan.

## MOOC CONNECTIVISTE APPRENDRE ET POUVOIR AGIR »

À la différence du Mooc transmissif (ou xMooc) plus « descendant », le mooc connectiviste (cMooc) mise sur le co-apprentissage. Une modalité de formation qui donne aux stagiaires la possibilité d'agir mais est très exigeante en termes d'animation, selon Catherine Blairon, co-animatrice innovation publique territoriale du CNFPT.

### SUR LA MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

« Un MOOC est une formation gratuite ouverte à tous sur internet. Là où un xMOOC alterne vidéos (apport de connaissances) et quiz (évaluation), le Mooc connectiviste (cMooc) ambitionne de construire collectivement la connaissance. Dans le cadre d'une formation, on peut donner un socle de contenus de départ mais c'est aux participants de les enrichir par l'échange, la discussion et le débat et ce, de manière itérative. »

### SUR LES ATOUTS

« Le cMooc s'applique à tous les sujets notamment les plus complexes, dès que la connaissance est partagée. Le distanciel est un atout dans l'apprentissage puisque la diversité des participants et des expériences alimente la richesse des échanges. L'objectif est qu'au-delà du MOOC, les participants aient encore plus envie d'apprendre, et qu'ils sachent mieux comment le faire. »

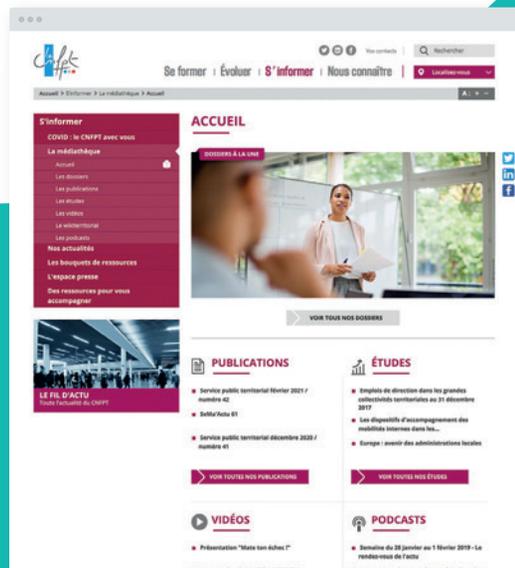
### SUR LES CONTRAINTES

« La durée — entre 4 et 8 semaines en moyenne — doit être suffisante pour traiter correctement le sujet sans perdre la motivation. Entretenir cette dernière demande une attention de tous les instants, des outils et activités qui fassent sens pour les participants, et une posture de proximité. La valorisation de toutes les contributions exige une réactivité et une agilité importantes des intervenants. »

# Service public territorial

## EST AUSSI SUR CNFPT.FR

La lecture de Service public territorial se poursuit sur [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr) ! Retrouvez tous nos dossiers et plus encore dans la rubrique Médiathèque, onglet S'informer.



### LA REVANCHE DES VILLES MOYENNES

De plus en plus de Français aspirent à une vie moins trépidante, plus proche de la nature et fantasment sur les prix immobiliers des maisons avec jardin des villes à taille humaine, parfois situées au bord de la mer ou au pied des montagnes. L'heure de la revanche serait-elle venue pour les villes moyennes ?



### LES COLLECTIVITÉS FACE À LA PAUVRETÉ

Soutien accru aux associations, distribution de repas aux plus démunis, aides financières aux ménages fragilisés, etc. Les départements et les communes ont réagi massivement au début de la crise sanitaire, jouant leur rôle de bouclier social.



Vous souhaitez réagir ou nous adresser des suggestions d'articles ? Contactez-nous à l'adresse suivante : [servicepublicterritorial@cnfpt.fr](mailto:servicepublicterritorial@cnfpt.fr) ou sur nos comptes :



NE MANQUEZ PAS LES ÉVÉNEMENTS DU CNFPT

WWW.CNFPT.FR rubrique RENDEZ-VOUS

4 ET 5 MAI 2021 – À DISTANCE

# LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

## LES TRANSITIONS NUMÉRIQUES AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES DURABLES

Les transitions numériques font évoluer les politiques publiques locales et interrogent la répartition des rôles entre sphère publique et sphère privée.

Quels atouts et handicaps respectifs, quelles complémentarités dans les défis posés par la transition numérique et écologique ?

- › 26 ATELIERS
- › 2 CONFÉRENCES

Pour faire dialoguer enjeux numériques et transition écologique dans toutes les collectivités et tous les territoires, métropoles, villes « intermédiaires » et territoires ruraux.

CO-ORGANISATEUR :



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT